

Québec français

L'ordinaire et insignifiant sur un terrain glissant

Ludmila Bovet

La chanson québécoise
Numéro 147, automne 2007

URI : id.erudit.org/iderudit/45603ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN 0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bovet, L. (2007). L'ordinaire et insignifiant sur un terrain glissant. *Québec français*, (147), 99–101.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

L'ordinaire et insignifiant sur un terrain glissant

par Ludmila Bovet

On parle souvent du *monde ordinaire*, au Québec, et on comprend à peu près qu'il s'agit des gens qui ne sont ni riches ni célèbres, ni très pauvres non plus, ni trop intellectuels et surtout pas politiques. En revanche, ce monde ordinaire est très présent dans les discours de nos élus politiques, qui s'affichent en glorieux défenseurs de ses intérêts. « La classe moyenne, c'est un peu comme le monde ordinaire ou M. et Mme Tout-le-monde. On sait vaguement de quoi on parle et à qui on s'adresse, mais on serait bien en peine de tenter de la définir scientifiquement » (Gil Courtemanche, *Le Devoir*, samedi 9 et dimanche 10 juin 2007, p. A-4). « Andrée Boucher aime se définir ainsi : une femme ordinaire qui vit avec le monde ordinaire et qui est au service du monde ordinaire » (*L'Actualité*, 15 mai 2007, p. 34)¹.

Lors de la campagne électorale du printemps 2007, il semble que la locution *le vrai monde* ait légèrement volé la vedette au *monde ordinaire* ; on parle du vrai monde et de son ras-le-bol envers les élites, du vrai monde des régions, de ce que le vrai monde veut entendre, des réactions du vrai monde et il existe un parti du « vrai monde et des vraies affaires ».

Plusieurs façons de voir le monde

En français de France, *le monde* signifie également « les gens » dans certains emplois : *il y a beaucoup de monde, que va dire le monde, du beau monde, du drôle de monde, se moquer du monde*, par exemple ;

ce sens est attesté depuis le XVI^e siècle. Au XII^e siècle déjà est attestée la locution *toz li mon* « chacun », forme archaïque de *tout le monde*, qui signifie également « n'importe qui, le premier venu » depuis la fin du XVI^e siècle ; de là vient *Monsieur Tout-le-Monde* (depuis 1881)².

Cependant, l'expression *le monde ordinaire* dans les contextes français d'Europe ne désigne pas la même réalité qu'ici ; elle réfère à la communauté humaine prise dans son ensemble, par opposition à une catégorie d'individus ou à une seule personne qui s'en distinguent pour une raison quelconque : « [...] le principe fondamental de la Futuroschool [...], qui s'installe dans le XI^e arrondissement de Paris, est d'ouvrir les enfants autistes au monde "ordinaire" » (*Le Figaro*, 29 septembre 2005, p. 10). « Le système de parrainage, que le ministre compte promouvoir auprès des conseils généraux, ne repose donc pas sur le mouvement associatif, ou sur les éducateurs sociaux. Il s'appuie sur la société civile, le monde "ordinaire" » (*Le Figaro*, 13 septembre 2005, p. 9). Et encore : « Les heures qu'il consacre à l'entraînement sont les seules où il ne regarde pas vers l'avenir ou le passé. Sur le terrain la durée n'existe plus, et il n'y a que le déclin du jour pour lui rappeler que là-bas, très loin dans le monde ordinaire, le temps continue de s'écouler » (*Le Monde*, 1^{er} décembre 2006, p. LIV-4). « [...] le regard dégoûté du narrateur à l'égard du monde ordinaire, comme s'il y avait d'un côté sa richesse intérieure, celle de ceux qu'il aime, celle de l'auteur, et de l'autre la vulga-

rité » (*Le Temps*, Genève, 23 septembre 2006, samedi culturel).

Quant au *vrai monde* dans la presse francophone d'Europe, il s'oppose au monde des rêves, à celui des idées, des livres, au monde protégé de l'enfance, bref à tout ce qui est situé en dehors des réalités quotidiennes ; il équivaut à *vraie vie*. « D'un mot, Devos nous emmenait dans une autre réalité, volontiers absurde, d'où l'on regardait le vrai monde avec une tendresse nouvelle » (*Le Soir*, Bruxelles, 16 juin 2006, p. 40). « La lecture [...] était l'essentiel de notre existence et si d'aventure nous sortions le bout du nez de nos livres pour aller voir ce qui se passait dans le vrai monde, nous y retournions aussitôt, échaudés » (*La Croix*, 13 octobre 2006, p. 13). « Les premiers de classe ne font pas toujours des âmes épanouies, car le tableau d'honneur devient une ceillère redoutable sur la vraie vie, le vrai monde » (*Le Figaro Magazine*, 28 avril 2006, p. 96).

Bref, dans les pays francophones d'Europe, *le monde ordinaire* et *le vrai monde* ne signifient pas « les gens ordinaires ».

Par ailleurs, on dit couramment *le monde* pour parler des gens au Québec, comme c'était l'usage autrefois, alors qu'en France cet usage s'est restreint aux quelques emplois mentionnés plus haut et le mot *gens* y est plus courant.

Dans tous les exemples cités jusqu'ici, l'adjectif *ordinaire* a le sens de « qui n'a aucun caractère spécial », « sans condition particulière », et dans certains contextes il équivaut à peu près à *standard* ou à *normal*.



Quand la poutine est ordinaire

« Alors voilà : il ne se fait pas de la bonne poutine à Québec. Ne me parlez pas d'Ash-ton ou du McDo's, elle est ordinaire. Parlez-moi encore moins de ces restos qui osent, ô sacrilège, utiliser du cheddar râpé, des cubes de mozzarella ou de la sauce au poulet. C'est un crime de lèse-poutine » (Normand Provencher, *Le Soleil*, 17 février 2004, p. A-5).

Ce jugement de valeur sur la poutine illustre un emploi particulier de l'adjectif *ordinaire* qui semble propre au Québec (du moins il n'a pas été relevé ailleurs). Cette poutine n'est pas bonne. Or, en français général, quand *ordinaire* est utilisé pour évaluer la qualité de quelque chose, il signifie « dont la qualité ne dépasse pas le niveau moyen le plus courant », sens qui est neutre et non péjoratif. C'est ainsi que – pour rester dans le domaine de l'alimentation – on peut boire du lait ordinaire (qui n'est ni écrémé ni au chocolat), du Coke ordinaire (avec toutes ses calories), du vin ordinaire (qui n'est pas un grand cru). À la station d'essence, on a le choix entre l'ordinaire et la « suprême ». Dans ces contextes-là, on utilise aussi très souvent, au Québec, l'adjectif *régulier*, qui est un calque de l'anglais.

Mais la poutine de la citation est jugée inférieure au niveau moyen le plus courant ; ici, l'adjectif *ordinaire* exprime un degré d'appréciation encore plus bas que le standard, le commun ou le banal. Cet emploi est fréquent pour qualifier des performances sportives ou artistiques : « Nous avons connu une première période ordinaire », « le gardien connaît une année ordinaire », « Au point de vue du spectacle, on a été ordinaire. C'est ce que j'appelle un match somnifère » (*Le Soleil*, 14 février 2004, p. S-14). Ou bien : « des danseurs ordinaires », « le spectacle obtient un résultat ordinaire ». De même, une soirée peut être ordinaire, ou bien le service dans un restaurant, ou encore les bars de banlieue : « C'est tellement plate ! lance Frédéric. On dirait des bars de campagne ! » « Québécois », « ordinaire », « plate » ? « Les pires qualificatifs sont souvent attribués aux

adresses de nuit de la banlieue » (*L'Actualité*, 15 avril 1993, p. 46).

Alors, comment ça va ? Ordinaire !... À cette question, un Français (et un Québécois) pourrait répondre : pas fort, pas terrible ou pas brillant, pas fameux...

Dans l'usage en France, l'adjectif devient péjoratif seulement quand il est précédé de *très* ou d'un autre terme à valeur intensive, notamment dans les jugements de valeur de nature sociale : *des gens très ordinaires*, c'est-à-dire de condition sociale très modeste ou peu distingués, si bien qu'il peut équivaloir à *grossier* ou *vulgaire* dans certains contextes.

Justement, dans ce domaine tout en nuances fines, c'est le contexte – et même l'intonation – qui indique l'intention et la nature du jugement qualitatif.

C'est ordinaire. Trouver ordinaire

Une autre valeur de l'adjectif *ordinaire* se manifeste dans certains contextes, dont il n'est pas facile de trouver des exemples à l'écrit : « L'euphorie est vite effilochée par les douanes, les bagages qui se font attendre. Pas autant que les taxis. Trois cents personnes qui débarquent en pleine nuit et pas un foutu taxi à la porte de l'aéroport. Ordinaire. Une demi-heure plus tard, nous étions encore 35 à faire le pied de grue » (*Le Soleil*, 1^{er} février 2004, p. B-2).

Cette situation est pour le moins désagréable, déplorable, sinon révoltante. Autre exemple : « Le Grand Prix de Beauce est l'une des deux plus grosses courses en Amérique du Nord et c'est ordinaire que les gens de l'ACC n'étaient pas présents [...]. S'ils avaient été là, ils auraient pu accorder plus de crédit à Charles [Dionne] pour ses performances (1 victoire et 2 podiums) » (*Journal de Québec*, 14 juillet 2004, p. 78). Encore dans le domaine du sport, des propos tenus par Patrick Roy : « Et depuis un certain temps, Richard [Martel] semble prendre un malin plaisir à abaisser les autres entraîneurs et je trouve ça bien ordinaire de sa part » (*Le Soleil*, 13 mars 2007, p. 58). Et ces paroles décisives prononcées par une femme dans la télésérie *La Galère* : « Je veux qu'Antoine me trouve ordinaire quand je vais le quitter tout à l'heure » (diffusé le 3 avril 2007).

Dans les deux premiers exemples, l'équivalent d'*ordinaire* pourrait être *frustrant* ou *décevant* ; dans les deux derniers, c'est plutôt l'idée de méchanceté et de mesquinerie

qui est illustrée. En français familier, cette idée pourrait s'exprimer par des équivalents comme « je trouve ça moche ou vache de sa part » et « je veux qu'il me trouve vache ». De fait, *ordinaire* exprime la déception causée par l'attitude d'une personne ou par une situation qui ne correspondent pas à ce qu'on attendait.

Un juste milieu fragile

Cet adjectif connaît au Québec le même sort que l'adjectif *médiocre* a connu en français général ; ce dernier a signifié d'abord « ni petit ni grand par ses dimensions ou son importance », selon le sens du latin *mediocris* « moyen » (dérivé de *medius* « qui est au milieu »). Selon le dictionnaire de l'Académie (1694), *médiocre* signifie « qui est entre le grand et le petit, entre le bon et le mauvais. On appelle *Style médiocre*, un style qui est entre le sublime et le bas ». Même si le sens dépréciatif s'est répandu au cours du XVII^e siècle, le sens originel neutre s'est maintenu au XVIII^e siècle (et au-delà), témoin ce passage de *La vie de Marianne*, de Marivaux (le nom a la même valeur) : « Vous vous souvenez que, dans M^{me} de Miran, je vous ai peint une femme d'un esprit ordinaire, de ces esprits qu'on ne loue ni ne méprise, et qui ont une raisonnable médiocrité de bon sens et de lumière » (début de la cinquième partie, 1736). Et cette hypothèse de Voltaire : « Peut-être les hommes d'une fortune médiocre sont en tout pays les meilleurs citoyens, puisqu'ils sont au-dessus d'une extrême pauvreté qui peut conduire à des bassesses, et au-dessous de la grande opulence qui nourrit presque toujours l'ambition ». À l'époque, la classe moyenne se serait appelée classe médiocre.

C'est pas ordinaire

On s'exclame ainsi devant quelque chose de surprenant, en France aussi bien qu'au Québec. C'est le sens le plus ancien qui est illustré ici, celui de « conforme à l'ordre normal, habituel des choses ». Cette tournure est familière, de même que *pas ordinaire* employé comme épithète, qui est attesté depuis le début du XX^e siècle en France comme au Québec. « Au premier coup d'œil cette respectable dame vit aux deux jeunes gens ce qu'on est convenu d'appeler "des figures pas ordinaires" » (les guillemets de l'auteur signalent que la tournure est familière ; cita-

tion tirée du GLLF⁵). « Il faut en avoir une couche pas ordinaire pour oser exprimer en blanc et noir de pareilles idioties... ou bien il faut avoir un toupet pas ordinaire non plus pour oser faire la nique à ses lecteurs avec de pareilles sornettes » (*Le Soleil*, 7 janvier 1913, p. 4, col. 1). « Taschereau a une frousse pas ordinaire » (*Le Goglu* [journal satirique], 10 octobre 1930, p. 5, col. 2).

L'emploi de la tournure comme adverbe d'intensité est très fréquent : *c'est beau pas ordinaire, elle est gentille pas ordinaire, je suis chanceuse pas ordinaire, il commence à faire frette pas ordinaire*. On peut dire que cela équivalait à la fonction intensive des adverbes *drôlement* et *rudement* : c'est drôlement beau, elle est drôlement gentille, etc. Et pour mettre en évidence un défaut : « T'es pas méchant ordinaire, Flip. Y'a vraiment rien que le malheur des autres pour te faire rire ! » (Michel Tremblay, *Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges*, 1980, p. 137).

Insignifiant dans tous les sens

L'adjectif *insignifiant* revêt également une valeur dépréciative plus forte dans certains contextes au Québec. Il est parfois difficile de faire la part des choses entre l'emploi courant de « qui ne présente aucun intérêt » et le sens particulier de « stupide, ridicule » lorsqu'on qualifie un scénario de film, par exemple. En revanche, il n'y a pas d'ambiguïté lorsqu'il s'agit d'une évaluation quantitative : *un prix insignifiant, les dommages sont insignifiants*, c'est-à-dire minimes ; de même pour désigner un fait qui n'a pas de conséquence : *un détail insignifiant, une erreur insignifiante, un bobo insignifiant, la distance est insignifiante*.

Appliqué à une personne, *insignifiant* désigne couramment quelqu'un qui passe inaperçu, qui ne retient pas l'attention, quelqu'un dont la personnalité est effacée : « J'avais dans mes relations mondaines une jeune femme [...]. Je la classais parmi les insignifiantes, bien qu'elle ne fût pas laide ; enfin elle me semblait avoir des yeux, un nez, une bouche, des cheveux quelconques, toute une physionomie terne » (Guy de Maupassant, « Magnétisme », dans *Contes et Nouvelles*⁶). Se dit aussi d'un trait physique : « Le comte d'Artois a un charmant et insignifiant visage comme on pourrait en voir de nos jours, je le suppose, dans un bar » (Julien Green, *Journal*, 1955, p. 68 ; cité dans TLF).



[...] à peine les nains s'étaient-ils habitués à la présence de Blanche-Neige dans leur maison [...] que la méchante sorcière se présentait avec sa maudite pomme et, Blanche-Neige assommée, le grand insignifiant de Prince Charmant arrivait pour l'embrasser à peu près sur la bouche, comme on embrasse une matante qui a de la barbe...

Michel Tremblay, *Un ange cornu avec des ailes de tôle*, 1994, Babel, p. 100 et 114.

L'inconsistance poussée à l'extrême aboutit à la stupidité. Au Québec, quelqu'un d'insignifiant, c'est en général quelqu'un de stupide, bref un crétin, un imbécile. « Quand Réal Caouette se levait en Chambre pour dire que [Pierre] Nadeau était un insignifiant, un incapable et un naïeux parce qu'il n'avait pas aimé une interview, tout le monde trouvait ça drôle » (*L'Actualité*, mai 1977, p. 8). « On le sait, on vous en parle trop [de Paris Hilton]. Mais cette fois-ci, c'est pour une excellente raison. Du 19 au 27 février, Associated Press a tenté un "black out expérimental" de cette célèbre insignifiante en refusant de relayer toute information la concernant. Résultat : zéro plainte. Comme quoi le vaste public peut très bien vivre sans voir sa face » (*La Presse*, 10 mars 2007, Arts et spectacles, p. 2).

On peut avoir l'air insignifiant, faire l'insignifiant, être un grand insignifiant : « [...] à peine les nains s'étaient-ils habitués à la présence de Blanche-Neige dans leur maison [...] que la méchante sorcière se présentait avec sa maudite pomme et, Blanche-Neige assommée, le grand insignifiant de Prince Charmant arrivait pour l'embrasser à peu près sur la bouche, comme on embrasse une matante qui a de la barbe » et, plus loin, il

est encore question des « allées et venues de Blanche-Neige et de son insignifiant de mari » (Michel Tremblay, *Un ange cornu avec des ailes de tôle*, 1994, Babel, p. 100 et 114).

C'est insignifiant de dire des choses pareilles ! C'est insignifiant, j'ai oublié de... L'expression équivalait à *c'est ridicule, c'est stupide, c'est idiot*.

Ces emplois non standards ne sont pas exclusifs au Québec ; ils ont été relevés dans les régions de l'ouest de la France, avec de légères variantes : au sens de « ennuyeux, contrariant » en 1870, donnée reprise dans l'ouvrage de Musset (1929-1932), qui y ajoute le nom *un insignifiant* (sous la forme régionale *insugnifiant*) en précisant qu'en Aunis, ce terme « est considéré comme désobligeant et même injurieux ». Encore relevé dans un glossaire récent (1993), *insunifiant* [sic] est défini par « individu incapable, souvent paresseux⁷ ».

Ce mot, apparu tardivement dans le vocabulaire français (1750) et rarement utilisé dans son sens étymologique de « qui ne signifie rien », a produit des effets de sens qui ne sont pas anodins, pas ordinaires du tout. Conclusion plutôt insignifiante, n'est-ce pas ?

Notes

- 1 Les citations qui illustrent ce texte ont été choisies dans *Biblio Branchée* ou dans le fichier lexical du Trésor de la langue française au Québec, CIRAL, Université Laval (tous deux accessibles en ligne), ou proviennent de relevés personnels.
- 2 *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, éd. de 1998.
- 3 Voir le *Petit Robert*, par exemple.
- 4 La citation de Voltaire figure dans le dictionnaire de Littré.
- 5 GLLF, abréviation pour *Grand Larousse de la langue française*, sous la direction de Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey, Paris, Librairie Larousse, 1971-1978, 7 vol.
- 6 *Contes et Nouvelles*, tome 2, Albin Michel, 1960, p. 778.
- 7 L.-E. Meyer, *Glossaire de l'Aunis*, La Rochelle, 1870. Georges Musset, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, La Rochelle, 1929-1932 et 1938-1948, 5 vol. [réimpression : Marseille, Laffitte Reprints, 1977]. U. Dubois, J. Duguet, J.-F. Michaud et M. Renaud, *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Les Granges*, Société d'études folkloriques du Centre-Ouest, 1992-1994, 3 vol.